



« Ensemble faisons de l'arachide, l'or des Producteurs » !

ASSEMBLEE GENERALE CCPA 30 JANVIER 2018



Figure 1 Pr sidium AG CCPA 30/01/2018



Figure 2 DELEGUES DES GIPA

PROCES VERBAL AG CCPA

Le Mardi 30 Janvier 2018, s'est tenue dans la salle de conférence du Chambre de Commerce, de l'Industrie et d'Agriculture de Kaolack (CCI AK), la 16^{ème} Assemblée Générale du Cadre de concertation des Producteurs d'Arachide (CCPA) placée sous la thématique « **Contractualisation : Facteurs de développement de la filière arachide atouts et contraintes pour les OP et leurs membres.**»

Les travaux ont débuté à 10H20mn sous la présidence du Ministre Délégué auprès des Organisations Paysannes, M. Moustapha Lo Diatta.

Etaient présents :

MM. Le Gouverneur de la Région de Kaolack

Le Commissaire de la Police Centrale de Kaolack

Le Président du CCPA

Le Président d'honneur du CCPA

Le Président du CNCR

Le Directeur de l'ASPRODEB

Le Directeur du DRDR de Kaolack

Le Secrétaire Général du CNCR

Le Responsable du Secteur Arachide au CECI

Le Secrétaire Général de l'UPA DI au Québec

Le Représentant du Directeur de l'ANCAR Zone BA

Les délégués de GIPA

Les Responsables et l'équipe technique du CCPA

Les Invités venus d'autres organisations RNCPS, UNCAS FEPROMAS et autres.

La séance a débuté par des prières formulées par Ibrahima Niass, Président d'honneur pour une bonne tenue de l'AG :

Sur introduction du président de séance, M. Le Président d'honneur a prononcé le discours du président (ce dernier présent mais malade). Son discours est axé sur :

- Les remerciements à l'endroit des membres du CCPA pour l'engagement et la détermination dont ils ont fait montre depuis la création du CCPA. Ils n'ont ménagé aucun effort pour le hisser au sommet. Mais aussi il a remercié les autorités qui ont fait le déplacement pour honorer de leur présence à cette Assemblée Générale ordinaire du CCPA.
- Les remerciements à l'endroit de l'UPA - DI dans le cadre des programmes LSGT en cours au sein de l'organisation.
- Les doléances formulées à l'endroit du Ministre Délégué, notamment sur la facilitation à l'accès au crédit avec les taux de bonification de 6,5% pour achat semences certifiées.
- L'appui de l'Etat pour la mise en place des chambres d'agriculture et cession des Seccos métalliques aux Op qui ont des programmes semences arachides
- L'appui de l'Etat dans la contractualisation aux producteurs pour l'octroi des engrais et semences subventionnés.
- Les difficultés rencontrées par les producteurs dans la commercialisation carreau usine cette année.

Prenant la parole, M. André Beaudoin, Secrétaire Général de l'UPA DI, s'est dit heureux de prendre part à cette assemblée générale du CCPA. Il s'est félicité de la bonne gouvernance qui prévaut au CCPA, et a aussi montré l'importance de l'union des producteurs autour du CNCR qui est une grande organisation prônant le développement de l'agriculture familiale dans notre pays.

Le programme LSGT, dira - t- il, qui a débuté au Sénégal est le symbole d'une coopération entre les deux entités que sont le CNCR et l'UPA DI et selon Mr Beaudoin les agriculteurs du monde doivent s'unir pour pouvoir faire face au lobbying des grandes entreprises et parfois des Etats.

M. Cheikh Ousmane Loum charge de programme CECI du sous-secteur arachide est revenu sur le partenariat entre le CECI et le CCPA qui date de plusieurs années dans le cadre des projets UNITERRA. Ces projets mettent l'accent sur le renforcement de capacités avec l'envoi des volontaires canadiens au CCPA. Ce partenariat sera élargi avec le projet sous-secteur arachide piloté par le CCPA. Ce projet vise la fabrication et l'utilisation d'engrais biologique dans les zones d'intervention du CCPA.

Le Président du CNCR Nazirou Sall a félicité le CCPA pour l'organisation de cette AG et l'Etat du Sénégal d'avoir envoyé un Ministre de la République venir prendre part aux travaux.

Il a fait un témoignage éloquent sur :

- La vitalité et de la bonne gouvernance du CCPA
- L'unification des producteurs le qualifiant ainsi « d'étincelle » pour le CNCR
- Le sens du respect et la rigueur accordés des termes de la contractualisation et il en a profité pour demander à l'Etat d'appuyer les OP dans la contractualisation
- Cette rigueur du CCPA a fait qu'il a été choisi pour bénéficier des formations LSGT

Le président Hamidou Diop venu rassurer ses paires, a remercié toutes l'assistance et à témoigner l'hospitalité Québécoise dont il a bénéficié lors du stage «Viens marcher sur ma terre».

Dans son discours M. Le Ministre délégué a montré l'importance de l'arachide dans l'économie sénégalaise et a félicité le CCPA de sa bonne gouvernance. Selon lui la bonne gouvernance est un contrat qui solidifie les relations entre les gouvernants et gouvernés et c'est d'actualité au CCPA et au CNCR. Ensuite il a montré les efforts du gouvernement dans la filière arachidière. Dans le cadre du PRACAS (Programme d'Accélération de la Cadence d'Agriculture Sénégalaise) et avec une bonne répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, la production arachidière est passée de 991 927T en 2016 à 1 411 000T en 2017. La collecte à ce jour est à 121 468T contre 97 000T en 2016. L'Etat a alloué à la SONACOS SA 37,5 Milliards de Francs CFA. La filière génère des revenus à environ 1/3 de la population sénégalaise. Selon le ministre les difficultés notées dans la commercialisation de cette année sont dues à l'importante production qui fait face à une faible demande. L'offre est supérieure à la demande.

Dans le volet de la contractualisation, il a souligné que les huiliers doivent fournir aux producteurs des intrants de qualité et faire un appui technique ce qui va favoriser la durabilité des contractualisations.

Il a aussi rappelé que l'Etat n'est ni vendeur, ni acheteur et que son rôle est de créer un environnement propice où les acteurs trouveront leurs bénéfices et CCPA a un rôle très important à jouer dans ce cirque.

142 000T de semences certifiées produites dont 602 T de R1 et R2, 539T de R3 par le CCPA.

L'objectif du CCPA cette année est de commercialiser 3500T d'arachide d'huilerie.

Le Ministre, au nom du gouvernement a aussi remercié l'UPA DI pour son soutien aux OP membre du CNCR.

Il a terminé son allocution en promettant de faire part les doléances soulevées au Ministre de l'Agriculture et au Premier Ministre. Après son discours il a déclaré l'ouverture des travaux.

Pause 11H56mn-12H41mn.

De retour à la pause, Amadou Makhtar Mbodj Secrétaire Général du CNCR est proposé comme modérateur.

M. Ibrahima Athie chercheur à l'IPAR a présenté pendant 20mn la thématique de l'AG : **«Contractualisation facteur de développement de la filière arachide atouts et contraintes pour les OP et leurs membres.»**

Durant sa présentation, Dr. Athie est revenu sur le contexte de la contractualisation et son importance, l'importance de la filière arachidière, les contraintes de la contractualisation pour les OP ainsi que le rôle des pouvoirs publics dans la contractualisation.

La plupart des intervenants ont félicité M. Athie de la qualité de son exposé et une question a été posée « Comment éliminer les rentiers dans la filière ? »

Selon M. Athie pour éliminer les rentiers il faut de la transparence dans les filières, renforcer le pouvoir des OP, et la régulation des OP par l'Etat.

Pour finir M. Athie a remercié le CCPA de l'invitation et a dit être disposé à accompagner le CCPA dans ses activités.

Le Secrétaire Général du CCPA, M. Sidy Ba a présenté le rapport d'activités annuel du CCPA. Cf rapport d'activités

Mlle. Habibatou Samb, Comptable du CCPA a présenté le rapport financier du CCPA.

Cf rapport financier

Pour les échanges sur ces deux rapports, M. Cheikh Ousmane Loum est revenu apporté quelques éclaircissements sur le projet pilote sous-secteur arachide entre CECI et CCPA. Ce projet vise la fabrication et l'utilisation d'engrais biologique et d'augmenter les revenus des jeunes et femmes au niveau des GIPA. Pour la phase test deux à trois GIPA ayant une forte mobilisation de femmes et jeunes seront choisis.

Les OP invitées telles que le RNCPS, l'UNCAS, la FEPROMAS ont tous remercié le CCPA de son travail et ont appelé les organisations à se mobiliser et s'unir davantage comme l'enseignant et le recommandent les programmes LSGT.

Le problème des taux d'abattements sur la commercialisation de l'arachide est revenu aussi dans les interventions des délégués à l'AG.

Alphonse D Thiare Ndooffane a demandé aux dirigeants de repenser le modèle carreau usine qui actuellement n'arrange pas les producteurs avec les cribles qui sont devenus vétustes. Etant un bénéficiaire du programme LSGT, il a remercié l'UPA DI avec la qualité des formations.

Mme. Adama Mangane trésorière du CCPA a félicité les rapporteurs de leurs travaux et a demandé aux responsables d'appuyer les unités de transformations notamment celle de Thiakho Maty. Elle est revenue également sur les taux d'abattements malgré les criblages.

Pour Mme. Ramata Niasse de Taiba Niassène le remboursement carreau usine dans la contractualisation est à revoir. Il faut diagnostiquer la contractualisation de cette année pour mieux préparer les futures campagnes. Elle a terminé par demander une unification et mobilisation de la filière arachidière pour avoir un pouvoir dissuasif.

M. Ablaye Ndao est revenu sur le problème de matériel agricole. Pour lui le CNCR doit faire un plaidoyer auprès de l'Etat pour qu'il octroie des quotas au CCPA sur les matériels agricoles.

M. Mbaye Dramé est revenu sur les problèmes notés dans la présente commercialisation avec les taux d'abattements très lourds et les financements insuffisants.

M. Ablaye Ségnane est revenu sur l'aspect de la sensibilisation et de la communication. **Pour lui le CCPA doit participer dans les émissions radios et télévisions que ce soit au niveau communautaire que national sur la citoyenneté paysanne et vie démocratique.**

Mais aussi élargir son champ en faisant des programmes pour les autres spéculations afin de capter plus de partenaires notamment le Programme Alimentaire Mondiale. Il est revenu aussi les traitements et l'entretien des semences dans les seccos mais aussi sur les taux d'abattements qui nécessitent un diagnostic selon lui.

Mlles. Awa Touré et Coumba Ngom parlant au nom du collège des jeunes du CCPA ont remercié les dirigeants du CCPA et ont appelé les adultes responsables des GIPA à imprégner davantage les jeunes. Elles sollicitent un appui technique du CECI pour le collège des jeunes et ont vivement remercié l'UPA DI pour les programmes LSGT.

M. Moussa Diouf vice-président du CCPA a remercié l'assistance et particulièrement à M. Ibrahima Niasse Président d'honneur du CCPA qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de l'AG. Il a remercié aussi Mme. Ndiaye Ndiaya Niang assistante administrative pour la qualité de l'organisation. Pour la commercialisation de cette année la contractualisation avec COPEOL doit être

diagnostiquée notamment avec les amendes au niveau du Service du commerce sur les abattements constatés.

Mot de l'auditeur externe des comptes du CCPA

Le cabinet d'audit externe représenté par M. Baye Niasse Kébé a rapporté que les observations faites sur les factures et données du CCPA sont conformes. Les comptes sont sincères.

M. Ibrahima Niasse a remercié tout l'assistance pour les témoignages fait en son endroit et a exhorté les GIPA et le CCPA de continuer dans la bonne gouvernance. Il a énuméré les faiblesses de la contractualisation se basant sur les déclarations des uns et des autres. Les financements insuffisants et les taux d'abattements élevés sont les maux de cette contractualisation. Pour lui un diagnostic profond s'impose, il faut évaluer les forces et faiblesses de ces derniers.

M. Yero Poulou Ba a apporté des éclaircissements sur le contexte de la contractualisation avec COPEOL. Concernant les abattements seul l'assemblée nationale peut décider de son annulation. Il faut aussi revoir les termes du contrat notamment les délais de remboursement pour les prochaines campagnes.

Les Rapports d'activités annuelles, financier et d'audit ont été adoptés à l'unanimité par les délégués de l'AG.

André Beaudoin SG UPA (DI) est revenu sur ces début d'expérience en milieu rural il y a 25ans au Burkina Faso. A l'époque selon lui les paysans plus particulièrement les femmes n'avait pas droit à la prise de parole. Les formations LSGT ont pour but de faire comprendre aux producteurs la profession paysanne. Il a salué la mobilisation des jeunes et des femmes dans cette AG qui selon lui augure un avenir prometteur pour le monde rural. Il ajoute que les formations LSGT sont des échanges de connaissances dans un

monde dominé par l'oralité et que les témoignages doivent être vulgarisés et capitalisés partout.

M. Amath Ndiaye Chef du bureau semences au DRDR de Fatick a salué la collaboration que sa structure entretient avec le CCPA ainsi que la bonne gouvernance qui règne en son sein.

Pause déjeuner 16h15-17h10mn

Après la pause le M. Amath Ndiaye est désigné modérateur en remplaçant M. Mbodj qui devait rentrer à Dakar.

Le plan d'action du CCPA ainsi que le budget 2018 a été présenté par M. Mouhamed Nassy Ba.

Ce plan d'action a été validé par l'assemblée.

CF Plan d'action annuel du CCPA

M. Le représentant du Directeur d'ANCAR Zone Bassin Arachidier a félicité le CCPA de sa bonne gouvernance et s'est dit disposé à accompagner le CCPA dans l'encadrement et la formation.

L'assemblée a validé l'adhésion des nouveaux GIPA que sont : Darou Salam, Fass Thiarène, Keur Samba Niambane, Guènte Pathé,

Certains de ces GIPA doivent s'acquitter de leurs droits d'adhésion et cotisations annuelles qui s'élèvent à 100 000 F CFA.

M. Ibrahima Niasse a insisté sur les critères et normes d'adhésion qui sont :

- Ecrire une lettre de demande d'adhésion
- La sensibilisation
- Visiter de terrain de l'équipe du CCPA

- Organiser une assemblée général afin d'élire un bureau et un Conseil d'Administration de manière démocratique et présence d'un délégué du CCPA.
- S'acquitter des droits d'adhésion et des cotisations annuelles au CCPA,

Toutes ces étapes doivent être strictement respectées il ne faut pas massifier pour massifier.

En guise de mot de la fin le modérateur s'est félicité du déroulement de l'AG et invite le CCPA à continuer sur cette lancée.

M. Sidy BA SG a remercié les partenaires et toutes les personnes qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette AG.

La séance a pris fin à 18H17mn avec des prières formulées par Ibrahima Niasse.

Fait à Kaolack, le

Le Président de séance

Le rapporteur

Mouhamedou Makhtar Mbodji

Mouhamed Nassy Ba

Annexes



Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide

Ensemble, faisons de l'arachide l'or des producteurs!

Discours Président d'honneur du CCPA Mr Ibrahima Niasse

DISCOURS DU PRESIDENT DU CCPA

Mr le Gouverneur de la région de Kaolack,

Mr le représentant du Ministre de l'Agriculture et de l'Economie Rurale

Mr le Ministre délégué à la mutualisation et l'accompagnement des OP

Mr le représentant de le Conseil Départemental de Kaolack

Mr le représentant de la CCIAK

Mr le Directeur du CECI (Pays)

Mr le Secrétaire Général de l'UPA - DI

Mr le Président de l'ASPRODEB

Mr le Président du CNCR

Chers partenaires

Chers Invites

Chers délégués des GIPA

Mesdames et Messieurs

Aujourd'hui, le CCPA dans le cadre de sa gouvernance, organise sa 16^{ème} AG annuelle. Je me félicite des réalisations que le CCPA est parvenu à faire grâce l'accompagnement de tout un chacun (du Président d'honneur, que je suis, le CA, l'équipe technique et tous les Présidents des GIPA de notre réseau) pour hisser le

CCPA au sommet. La tâche a été rude, mais l'engagement et la détermination de tous les membres du CCPA nous ont permis de boucler une année avec pleines de satisfactions. Le SG reviendra sur tout ce qui a été réalisé.

Je remercie toutes autorités, les partenaires et invités et les délégués des GIPA qui sont venus honorer de leur présence notre AG.

Nous félicitons l'Etat du Sénégal sur les subventions faites en direction du monde rural et particulièrement sur les programmes de multiplication de semences ; (semences certifiées et engrais subventionnés) dont nous sommes bénéficiaires. Cette subvention est bénéfique pour les producteurs mais le ciblage des producteurs principaux bénéficiaires à travers les OP reste une piste à explorer pour mesurer l'impact des subventions au niveau du monde rural ;

Pour ce qui concerne l'accès au crédit au niveau de la CNCAS, nous souhaitons avoir un taux de bonification de 6,5% pour l'achat des semences et la mise à disposition dès le début de décembre du crédit semence ; ces mesures auront l'avantage d'accélérer la reconstitution du capital semencier, et d'améliorer les revenus des multiplicateurs de semences.

Pour ce qui concerne les CA.SE, le CCPA soutient que les OP ont un rôle central dans leurs mises en place.

Le Ministère Délégué nous y a fortement associé et nous nous engageons à soutenir le processus.

NB : La réussite des C.A.SE doit reposer sur des organisations fortes à la base.

Le CCPA sollicite au niveau de l'administration

- la mise à disposition d'un local administratif fonctionnel inoccupé qu'il va réhabiliter pour en faire un siège de son organisation car étant une organisation paysanne d'utilité publique ;

- l'affectation des seccos métalliques dans ses zones de production de semences certifiées.
- Quant aux infrastructures de stockage (seccos métalliques), nous souhaitons vivement que l'Etat les réhabilite et réoriente ses dépenses publiques agricoles dans le renforcement des équipements de production et de post - récolte.
- Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Ministre Délégué, Mesdames et Messieurs nous avons tous les atouts pour bâtir des UPA/DI à l'image du CANADA, AGROPOLE en France il ne nous suffit juste de l'accompagnement de l'Etat de notre pays

Nous nous félicitons des initiatives des huiliers qui entendent accompagner les OP dans la production, une expérience a été tentée avec le CCPA par COPEOL par l'entremise de l'ASPRODEB et du CNCR notre plate forme politique mais nécessite également l'appui de l'Etat (subventionner les semences et engrais).

Nous croyons à l'émergence du Sénégal à travers une agriculture très développée qui repose sur des OP fortes à la base avec des producteurs fiers de leur métier. Notre président d'honneur est un exemple illustratif. Nous lui emboitons le pas.

Vive l'agriculture Sénégalaise.

Vive le CCPA dans un CNCR fort

Discours Président du CNCR Mr Nazirou Sall

CCPA ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 30Janvier2018 a Kaolack

Monsieur le Ministre Délégué a l'Accompagnement et a la Mutualisation des Organisations Paysannes du Sénégal

Monsieur le SG de l'UPA/DI du Canada

Monsieur le Directeur Général de l'ASPRODEB,

Monsieur le Gouverneur de la Région de Kaolack,

Mesdames, Messieurs les Chefs de services régionaux,

Monsieur le représentant du CECI,

Monsieur le Président du CCPA,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration du CCPA,

Mesdames, Messieurs,

Chers invités,

En ma qualité de Président du CNCR, plateforme nationale d'organisations paysannes à laquelle fait partie le Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide (CCPA), je suis particulièrement heureux de prendre part à ces présentes assises.

Heureux, je le suis d'autant plus que chaque année, le CCPA ne cesse de nous administrer une véritable leçon de bonne gouvernance , de transparence et de démocratie en tenant régulièrement son assemblée générale. Ceci est bien une marque de vitalité de votre mouvement.

Dans ce sens, vous constituez un modèle pour nous et toutes nos organisations doivent apprendre de la votre. Et je vous en félicite vivement.

Monsieur le Président,

Je suis d'autant plus heureux que vous avez placé cette présente assemblée générale dans le cadre de la contractualisation.

En effet le thème que vous avez choisi cette année est "la contractualisation, facteur de développement de la filière arachide : atouts et contraintes pour les OP et leurs membres".

Vous avez sans doute bien compris les enjeux et les défis qui se posent à nous tous et qui consistent à sortir :

- de l'amateurisme ;
- de l'improvisation ;
- de l'informel ;
- à surmonter le défi de la qualité et de la compétitivité.

On doit alors poser des règles à respecter par chaque partie. Cela suppose qu'on soit plus professionnel.

Monsieur le Président,

La contractualisation est une voie pour la réussite. Elle nous donne les moyens que chacun de nous, ne peut avoir en agissant seul :

- Pour accroître sa place et son influence ;
- Pour influencer le prix de son produit ;
- Pour réglementer la mise en marché de son produit.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Chers invités, nous sommes capables de relever les défis qui se posent à nous, mais aucune de nos structures ne peut le faire seul. Certes chacun doit garder son autonomie, mais c'est dans la solidarité que nous gagnerons.

Une fois encore toutes nos félicitations au CCPA et bonne Assemblée Générale.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Discours de Monsieur le Ministre Délégué Mr Moustapha Lo Diatta

Assemblée Générale du Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide (CCPA)

30 janvier 2018 à Kaolack

M. le Gouverneur,

M. le Président du Conseil départemental de Kaolack,

Mme le Maire de la Commune de Kaolack,

M. le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Kaolack,

M. le Directeur de l'Agriculture

M. le Directeur Régional du Développement Rural,

M. le Directeur (pays) du CECI,

M. le Secrétaire général d'UPA (DI),

M. Président du CNCR,

M. le Président l'ASPRODEB,

M. le Président d'honneur du CCPA,

Mesdames, Messieurs les membres du Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide,

Distingués Invités en vos rangs et qualités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je viens présider l'ouverture de cette importante Assemblée générale du Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide (CCPA).

Je salue tous les acteurs du développement rural venus prendre part à cette assemblée. Votre présence témoigne de l'attachement et de l'intérêt que vous

portez à la filière arachidière en particulier et au développement de notre agriculture en général.

Permettez-moi également de magnifier la tenue annuelle de cette rencontre qui traduit les capacités managériales du président ainsi que le dynamisme du CCPA

Mesdames et Messieurs

Le Sénégal a enclenché une nouvelle dynamique de transformation structurelle de son économie, entamé avec la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE). L'opérationnalisation de ce plan au niveau agricole par le Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) a permis d'atteindre des résultats remarquables.

Concernant la filière arachide, la production est passée de 991 427 tonnes en 2016 à 1 411 574 tonnes en 2017 ; soit une hausse de 42 % par rapport à 2016 et un taux de réalisation de 141,2 % par rapport à la cible (1 000 000 tonnes) avec des rendements qui croissent de 38 % passant de 818 Kg/ha à 1 126 Kg/ha entre 2016 et 2017.

Cette performance de la filière arachidière s'explique en partie par la bonne répartition des pluies dans le temps et dans l'espace et par l'effort fourni par les producteurs ; mais aussi, elle est liée au soutien constant de l'Etat à travers des mesures budgétaires non négligeables. Il s'agit entre autres de :

- la subvention des semences écrémées à hauteur de 73 % du prix de cession entre 2013 et 2015 ;
- la mise en place d'un fonds de commercialisation de 11,5 milliards de F CFA pour la collecte de semences écrémées en 2015 ;
- l'exonération de TVA pour le matériel de travail du sol, de semis, d'irrigation, de récolte... en 2016 ;
- les subventions sur les intrants et le matériel agricole, qui s'élèvent en moyenne entre de 35 à 40 milliards par an.

S'agissant de la campagne de commercialisation en cours, la quantité totale de graines réceptionnées, en 52 jours de collecte, au niveau des usines est de 121 468,59 tonnes contre 97 468 tonnes en 2016 avec l'ambition du gouvernement de mobiliser un financement de 37,5 milliards de F CFA pour la SONACOS Sa.

Mesdames et Messieurs

Tous ces efforts traduisent la volonté de l'Etat de redynamiser la filière arachidière qui génère des revenus pour environ un tiers de la population du Sénégal et participe ainsi à la lutte contre la pauvreté.

De ce fait, le CCPA a un rôle prépondérant à jouer dans la relance de cette filière historique. Je profite de l'occasion pour saluer les efforts des organisations de producteurs qui ont permis au Sénégal de disposer de 142 000 tonnes de semences certifiées dans le cadre du programme de reconstitution du capital semencier dont l'apport du CCPA n'est pas négligeable.

Je voudrais aussi renouveler mes encouragements au CCPA qui au-delà de la production, s'active dans la transformation des produits de l'arachide en collaboration avec les volontaires canadiens du CECI.

Au nom de l'Etat du Sénégal, je remercie le peuple et le gouvernement du Canada pour le soutien multiforme qu'ils accordent à nos populations rurales à travers des projets de coopérations LSGT d'UPA (DI).

Mesdames et Messieurs

J'ai bon espoir que les travaux de cette assemblée seront fructueux compte tenu de la qualité des participants.

En vous renouvelant l'engagement de l'Etat à vous accompagner, je souhaite plein succès à vos échanges et déclare ouverts les travaux de l'Assemblée générale du CCPA.

Je vous remercie de votre aimable attention